

# La carence de l'enseignement du berbère en France

Aurore Kessaï

**Aurore Kessaï** est chargée de mission au Pôle Éducation de la Ligue de l'enseignement.

## UN NOMBRE SURPRENANT DE BERBÉROPHONES

Le berbère – c'est peu connu ! – est la deuxième langue la plus parlée en France, après le français, avant l'arabe dialectal maghrébin (parlé par environ un million de locuteurs dont certains sont également berbérophones). La France, terre d'émigration ancienne des populations d'Afrique du Nord, compte en effet une importante communauté berbérophone. Même s'il n'existe pas de statistiques précises, on peut, grâce à des recoupements issus de diverses sources (Ministère de la Culture, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), articles universitaires, données relevées par les associations berbères), estimer le nombre des Berbérophones entre 1,5 et 2 millions, dont sans doute près d'un million de Kabyles. Ils sont issus essentiellement du Maroc et d'Algérie, très peu d'autres pays, soit du fait de leur faible nombre dans leur pays d'origine (par exemple en Tunisie) soit parce que la France n'est pas leur destination principale d'exil (par exemple les Touaregs, qui émigrent au sein même de l'Afrique).

## UN ENSEIGNEMENT D'UNE TOUT AUSSI SURPRENANTE FAIBLESSE

Le berbère est certes enseigné en

France, depuis 1913, dans le cadre de l'Inalco. Cet organisme, bien connu sous le nom de Langues'O, est le seul en Europe à proposer un cursus complet, de la licence au doctorat. L'enseignement comporte une initiation pratique aux différents dialectes berbères et une formation approfondie en linguistique, littérature et civilisation. Trois variantes actuellement enseignées : le kabyle (*taqbaylit*, Algérie), le chleuh (*tachelhit*, Sud du Maroc) et le touareg (*tamacheq*, Sahara-Sahel).

Mais, cela étant, le berbère ne bénéficie d'aucune reconnaissance légale quant à sa place en France et d'aucun enseignement piloté par le ministère de l'Éducation nationale ou plus spécifiquement dans le cadre de l'Elco (Enseignement Langue et Culture d'origine). À noter que l'Elco ne serait sans doute pas le meilleur acteur en la matière puisqu'il a des relations partenariales avec des pays (Algérie, Maroc, Tunisie) qui pratiquent chez eux une discrimination avérée quant à l'enseignement du berbère.

La langue « d'origine » proposée par l'Éducation nationale aux enfants de filiation berbère est l'arabe. La France continue-t-elle ainsi délibérément à perpétuer le processus d'arabisation forcée des Berbérophones ? Seule existe, depuis 1995, une épreuve écrite facultative

de berbère au baccalauréat. Elle est organisée en partenariat avec l'Inalco et a été contractualisée par la signature, en 2006, d'une convention-cadre entre cet institut et la Direction générale de l'enseignement scolaire. Cet enseignement est organisé sur le terrain par un réseau national d'associations berbères, d'enseignants et de proviseurs... sans qu'aucune aide financière ne lui soit allouée, hormis le financement de quelques outils pédagogiques (Annales du Bac en 2006 et Mémento grammatical et orthographique rédigé en 2011 par le Centre de recherche berbère). Le ministère de l'Éducation nationale n'a pas respecté ses autres engagements stipulés dans ladite Convention<sup>2</sup>. Malgré ces conditions difficiles le nombre de candidats à l'option berbère n'a cessé d'augmenter entre 1999 et 2016. Mais il est depuis en baisse, certainement plus du fait d'une désillusion que d'un manque d'intérêt.

### DANS L'ATTENTE D'UNE IMPÉRIEUSE PRISE DE CONSCIENCE

La langue berbère n'occupe manifestement pas la place qui lui est due en France. Celle-ci devrait assumer sa responsabilité historique en la matière. La communauté berbérophone, dont une grande partie des membres



– notamment ses enfants – sont des ressortissants français, souhaite que sa double culture soit reconnue comme une richesse. Elle ne se complait pas dans la victimisation. Bien au contraire elle adopte une attitude positive en assumant son identité plurielle, convaincue qu'elle est de contribuer ainsi à enrichir, par son propre héritage culturel, la société française (dont elle est partie intégrante) et la culture française (dont elle se revendique). C'est exactement ce que prône Salem Chaker : « La valorisation de la langue berbère et du patrimoine historique et culturel berbère, qui présente des affinités marquées avec la tradition républicaine et laïque française, pourrait être un élément favorable à une meilleure intégration dans la société française et un moyen efficace de contrecarrer les éventuelles dérives ou tentations islamistes ». ☺

### Le drapeau amazigh.

<sup>2</sup> La mairie de Paris célèbre chaque année le Nouvel An berbère à l'Hôtel de ville. On ne peut que s'en réjouir. Mais outre l'agréable valorisation qu'elle apporte ainsi au « folklore » berbère, une participation de sa part au financement de l'enseignement du berbère serait elle aussi accueillie avec joie !

### ERRATUM

Dans notre numéro d'octobre 2021, nous avons reproduit une photo de la présidente du Congrès Mondial Amazigh, Kamira Naït Sid, arborant en 2016 un drapeau devant le siège de l'ONU. La légende était erronée : le drapeau en question n'était pas le drapeau amazigh mais une variante kabyle indépendantiste de ce drapeau. Veuillez nous en excuser.